

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 6 décembre 2016

**Président :** M. François de MAZIÈRES

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAUD (sauf délibérations n°2016-12-01 et 02), M. Jean-Loup ROTTEMBOURG (suppléant de Mme Caroline DOUCERAIN), M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Olivier LEBRUN et M. Patrice PANNETIER,  
M. Guy-Michel BEROCHÉ, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean -Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Lydie DUCHON (sauf délibérations n°2016-12-01 et 02), M. Patrick CHARLES, M. Sébastien DURAND, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN (sauf délibérations n°2016-12-01 à 04), M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibération n°2016-12-01), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-12-01 à 10), M. Olivier de LA FAIRE (sauf délibération n°2016-12 -01), Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON (sauf délibérations n°2016-12-01 à 06).

**Absents excusés :**

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER a donné pouvoir à M. Guy-Michel BEROCHÉ,  
M. Jean-Marc LE RUDULIER a donné pouvoir à Mme Juliette ESPINOS,  
M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à M. François de MAZIÈRES,  
M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Lydie DUCHON,  
M. Pascal THEVENOT a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY,  
Mme Stéphanie BANCAL a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,  
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,  
M. Gilles CURTI a donné pouvoir à Mme Frédérique KIBLER,  
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à M. Philippe DEVALLOIS,  
Mme Sonia BRAU a donné pouvoir à M. Philippe BENASSAYA,  
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à M. Alain SANSON,  
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,  
Magali ORDAS a donné pouvoir à Mme Liliane HATTRY,  
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY,  
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à Mme Marie DENAISON,  
M. Pierre SOUDRY,  
Mme Géraldine LARDENNOIS,  
M. Arnaud HOURDIN,  
Mme Magali LAMIR,  
M. Erik LINQUIER,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 29 novembre 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 7 décembre 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Paiement en ligne des titres de recettes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**  
**Mise en place du dispositif de titres payables par internet (TIPI).**

**M. Olivier DELAPORTE, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2331-1 à L.2331-4 (relatifs aux recettes de la section de fonctionnement) et L.5216-5 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et personnel du 16 novembre 2016.

-----

- La direction générale des finances publiques (DGFIP) a développé un service gratuit de paiement en ligne dénommé « titres payables par internet » (TIPI). Ce dispositif permet aux usagers et administrés des collectivités adhérentes de payer par carte bancaire, par l'intermédiaire du gestionnaire de télépaiement de la DGFIP, les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire, via un portail sécurisé dédié : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).

- La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc souhaite pouvoir y adhérer afin de proposer à ses usagers le paiement en ligne qui s'ajoutera ainsi au virement, seul mode de paiement dématérialisé actuellement proposé.

Ce dispositif présente de nombreux avantages puisque les paiements peuvent être effectués 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel lieu disposant d'un accès internet.

Par ailleurs, l'utilisation de ce mode de paiement dématérialisé sécurise l'encaissement des recettes et améliore les délais et les taux de recouvrement.

Cette solution technique permettra également de faciliter le paiement de la redevance spéciale des déchets non ménagers par les entreprises.

- Si la DGFIP prend en charge les coûts de fonctionnement liés au système gestionnaire de paiement, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc devra s'acquitter des frais de commissionnement liés à l'utilisation de la carte bancaire pour le secteur public local et les coûts relatifs à la création et à la mise à jour de son portail ou d'adaptation des titres ou factures de rôles.

Afin de permettre la mise en place de ce dispositif, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la DGFIP doivent signer une convention d'adhésion qui précise le rôle de chacune des parties et un formulaire d'adhésion qui liste les produits payables en ligne.

-----

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) d'autoriser l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au service de paiement en ligne des recettes publiques locales « titres payables par internet » (TIPI) ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer la convention et le formulaire d'adhésion à intervenir entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la direction générale des finances publiques (DGFIP), pour une durée indéterminée, et tout document s'y rapportant ;
- 3) d'imputer les frais de commissionnement au chapitre 011 : « charges à caractère général », nature 627 « services bancaires et assimilés ».

-----

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

-----

pour le Président,  
par délégation,  
  
**Olivier BERTHELOT**  
Directeur général des services





# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016-12-05

**Résumé de l'acte** : Paiement en ligne des titres de recettes de la communauté d'agglomération de ...

**Date de décision** : 06/12/2016

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 7.1. Decisions budgetaires

**Rédacteur** : Armelle Salvador

**AR reçu le** : 12/12/2016 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20161206-2016-12-05-DE

### Pièces jointes :

2016-12-05 TIPI.pdf

2016-12-05 ANNEXE - TIPI Formulaire adhésion.pdf

2016-12-05 ANNEXE - TIPI Convention.pdf

### Historique :

12/12/2016 15:31:51	Reçu	Armelle Salvador
12/12/2016 15:32:46	En cours de transmission	
12/12/2016 15:33:40	Transmis en Préfecture	
12/12/2016 15:50:52	Accusé de réception reçu	